

Crosne INFO

Zoom sur p.12

**Les Libellules : une
nouvelle crèche pour
accompagner les
familles**

Septembre /
Octobre
2026
N° 374



MD AUDITION
Maxime Durieux, audioprothésiste
diplômé d'état à Yerres



 APPAREILLAGE ADULTE & ENFANTS
 PROTECTION AUDITIVES
 ACCESSOIRES D'AIDE À L'ECOUTE
 SPÉCIALISÉ ACOUPHÈNE
 RÉGLAGE & RÉPARATIONS

**Entendez mieux,
DÉPENSEZ MOINS**

Avant de courir en grande enseigne, parlez-en à votre audioprothésiste indépendant : il a la liberté de vous proposer **la solution la plus adaptée à vos besoins et à votre budget**, sans aucun compromis.

Rencontrez Maxime Durieux audioprothésiste. Un conseil libre, un suivi humain, personnalisé et transparent.

65 rue de Concy
Face à Intermarché
91330 Yerres

Prenez rendez-vous
01 69 38 76 63
contact@mdaudition.fr
mdaudition.fr

 Tiers Payant
 DEVIS Sans engagement
 TESTEZ-VOUS VOTRE AUDITION
 100% SANTÉ

Petits fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées

 Aide à l'autonomie
 Aide à la vie quotidienne
 Compagnie et vie sociale
 Assistance administrative

01 83 61 04 28

5 Bis Rue Montmartel
91800 Brunoy


petits-fils.com

Orpi
EVAL CONSEIL
ACHAT - VENTE

*Vous habitez Crosne ?
Faites estimer votre bien gratuitement.*

 **ESTIMATION OFFERTE**




01 85 74 27 56
evalconseil@orpi.com
www.orpi.com/evalconseil

3 Place Boileau 91560 CROSNE

 **AVIS CLIENT : 4.8/5 sur 345 avis clients**

 OPINION SYSTEM ORGANISME DE SONDAGES INDÉPENDANT CERTIFIÉ PAR AFNOR CERTIFICATION



Michaël Damiati

Maire de Crosne
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val d'Yerres Val de
Seine en charge de la Culture

SOMMAIRE

Retour en images	4
Actualités.....	8
Zoom sur.....	12
Pour aller plus loin.....	14
Vivre à Crosne	16
Tribunes.....	18
Agenda.....	20
Infos pratiques.....	22

JOURNAL BIMESTRIEL DE LA VILLE DE CROSNE

- **Directeur de la publication :**
Michaël Damiati
 - **Rédactrice en chef :**
Aurélie Ponelle
 - **Conception graphique :**
Justine Bernardo
 - **Rédaction :** Aurélie Ponelle
 - **VISUELS/PHOTOS:** MAIRIE, ASSOCIATIONS,
FREEPIK, ISTOCK
 - **Impression :** Desbouis Grésil
Tirage en 4 500 exemplaires
 - **Distribution :** R.C Distribution
 - **Régie publicitaire :** LVC
- COMMUNICATION – 01 49 39 05 85



Madame, Monsieur,

Chères Crosnoises, chers Crosnois,

Cet été, marqué par des épisodes de fortes chaleurs, notre ville a su faire preuve de solidarité et de réactivité. La réserve communale, nouvellement créée, a pleinement joué son rôle aux côtés des services municipaux pour accompagner et protéger les habitants les plus vulnérables face à cet épisode caniculaire.

Dès le mois de Juillet, nous avons également engagé les démarches nécessaires auprès des services de l'État afin de solliciter la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Si elle aboutit, cette demande doit permettre à chacun de faire valoir ses droits auprès de son assurance dans les meilleures conditions.

La période estivale a aussi été mise à profit pour poursuivre les travaux et améliorer les conditions d'accueil dans nos écoles. De nouveaux écrans numériques interactifs (ENI) ont notamment été installés, tandis que plusieurs salles de classe ont bénéficié d'aménagements destinés à améliorer les conditions d'apprentissage.

Mais cet été restera surtout marqué par une belle réussite : l'aboutissement de la création de la crèche Les Libellules. Ce nouvel équipement, pensé pour répondre au mieux aux besoins des familles crosnoises, accueille depuis deux semaines maintenant les petits Crosnois, dans l'attente de la reconstruction de la Maison de la Petite Enfance.

Protection des habitants, amélioration de nos écoles, soutien des familles : tout en faisant face aux défis qu'elle rencontre, notre commune continue d'avancer. L'avenir de Crosne se construit dès aujourd'hui, mon équipe et moi-même avons l'ambition de poursuivre nos projets pour préparer ensemble une ville toujours plus accueillante, solidaire, à l'écoute des besoins de chacun et tournée vers l'avenir.

Très belle rentrée à toutes et à tous !

Bien à vous,

Michaël Damiati



JOURNÉE À LA MER

SAMEDI 27 JUIN & SAMEDI 25 JUILLET

Direction Ouistreham pour plusieurs familles crosnoises cet été. Entre détente, jeux sur la plage et temps partagé en famille, cette sortie a offert à chacun l'occasion de se ressourcer et de profiter pleinement d'une journée au grand air.



FÊTE AUX PAPILLONS ET AU RELAIS PETITE ENFANCE

VENDREDI 3 JUILLET 2026

La fête de fin d'année a réuni enfants, parents, auxiliaires de puériculture et Madame Madeleine PETIT, Conseillère municipale en charge de la Petite Enfance, autour d'un goûter convivial, de jeux d'eau dans le jardin et de jeux de kermesse. Un beau moment d'échange et de partage pour célébrer cette année écoulée, tout en souhaitant une belle rentrée à l'école aux plus grands qui s'envolent vers une nouvelle aventure.





ÉTÉ SPORTIF

JUILLET-AOÛT

Malgré les fortes chaleurs, les séances maintenues ont permis aux participants de pratiquer une activité physique adaptée au rythme de chacun, pour prendre soin de leur santé et de leur bien-être avec l'association Sport Escale chaque dimanche de juillet et d'août.



CINÉ SENIORS

JUILLET-AOÛT

Direction le cinéma pour les seniors crosnois, tous les mardis de juillet et d'août. Dans une salle climatisée, ces séances ont offert un moment de fraîcheur, tout en favorisant le lien social durant les épisodes de fortes chaleurs.



VACANCES DANS LES CENTRES DE LOISIRS

JUILLET-AOÛT

Les centres de loisirs ont eux aussi pris des airs de vacances tout au long de l'été. Entre ateliers, activités et sorties, les jeunes Crosnois ont multiplié les découvertes, partagé de nouvelles expériences et profité pleinement de leurs vacances.





MINI-SÉJOURS

JUILLET - AOÛT

Tout au long de l'été, plusieurs mini-séjours ont permis à des jeunes Crosnois de différents âges de partir en vacances. Entre bord de mer, forêt, piscine, ateliers et activités de plein air, chacun a pu découvrir de nouveaux horizons, gagner en autonomie et partager de belles expériences.



UN ÉTÉ À LA MAISON DES JEUNES

JUILLET - AOÛT

Au cœur de cet été aux températures exceptionnelles, les jeunes de la MDJ ont pu profiter de journées rafraîchissantes et ludiques à Deauville et au Wam Park, base de loisirs de Fontainebleau.





L'ESPACE ADOS

JUILLET - AOÛT

Parc Astérix, Bases de loisirs, Paintball... les ados ont eux aussi bien profité du beau temps !



PETIT DÉJEUNER DE LA RENTRÉE

1^{ER} SEPTEMBRE

Pour la rentrée scolaire 2026/2027, l'équipe municipale est allée à la rencontre des enfants et de leurs parents aux abords des écoles. Autour d'un petit-déjeuner, ce rendez-vous a permis de marquer cette nouvelle année scolaire par un moment d'échange et de proximité.





La Ville de Crosne sollicite la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

À la suite de l'épisode de canicule et de sécheresse, la Ville de Crosne a officiellement saisi Mme la Préfète de l'Essonne afin de demander l'ouverture de la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de retrait-gonflement des argiles.

Les fortes chaleurs et le manque prolongé de précipitations peuvent provoquer un assèchement important des sols argileux, particulièrement présents sur une grande partie de la commune. Ce phénomène entraîne des mouvements de terrain susceptibles de fragiliser les constructions et de provoquer l'apparition de fissures sur les habitations. Plusieurs Crosnois ont déjà signalé des fissures sur leur logement ou s'inquiètent de leur évolution.

En sollicitant cette reconnaissance, la municipalité souhaite permettre aux habitants concernés de bénéficier, si les conditions réglementaires sont réunies et si l'État reconnaît la commune en état de catastrophe naturelle, des dispositifs d'indemnisation prévus par les assurances.

La Ville poursuit le recensement des signalements et reste mobilisée aux côtés des habitants.

Les personnes constatant l'apparition de fissures ou de dommages liés à la sécheresse sont invitées à se faire connaître auprès des services municipaux, tout en les déclarant de leur côté à leur assurance.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de cette démarche dès que les services de l'État auront rendu leur décision.



Ville de
Crosne
Direction Générale des Services
Pôle : Direction Générale
Réf : MD/PH/DC

Crosne, le 16 juillet 2026

Préfecture de l'Essonne
A l'attention de Madame la Préfète
Fabienne BALUSSOU
Boulevard de France
91010 Evry Cedex

Objet : Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de retrait-gonflement des argiles – Commune de Crosne

Madame la Préfète,

À la suite de l'épisode de canicule exceptionnel que vient de connaître notre territoire, je souhaite attirer votre attention sur les conséquences que ces conditions climatiques extrêmes sont susceptibles d'avoir sur les sols argileux présents sur une grande partie de la commune de Crosne.

Les fortes chaleurs, conjuguées à une sécheresse prolongée, favorisent le phénomène de retrait-gonflement des argiles, à l'origine de désordres parfois importants sur les habitations et les bâtiments. Plusieurs administrés nous ont d'ores et déjà signalé l'apparition de fissures ou craignent de constater des dommages dans les prochaines semaines, comme cela a pu être observé dans de nombreuses communes du bassin francilien confrontées à des épisodes similaires.

Au regard de la nature des sols de notre territoire, particulièrement sensibles à ce phénomène, et afin de permettre aux habitants concernés de bénéficier, le cas échéant, des dispositifs d'indemnisation prévus par la réglementation, je sollicite l'engagement de la procédure permettant d'examiner la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Crosne au titre du retrait-gonflement des argiles consécutif à cet épisode climatique.

La Ville de Crosne se tient naturellement à la disposition des services de l'État pour transmettre tout élément utile à l'instruction de ce dossier et poursuivra le recensement des signalements effectués par les administrés.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma haute considération.

Bien Cordialement

Michaël DAMIAN
Maire de Crosne



Hôtel de Ville - 35 avenue Jean Jaurès - 91560 Crosne - Tél : 01 69 49 64 00 - Fax : 01 69 83 83 83

Courriel : mairie@crosne.fr - site : crosne.fr - Facebook : [@Villedecrosne](https://www.facebook.com/Villedecrosne)

Que faire en cas de fissures ?

Vous constatez l'apparition ou l'aggravation de fissures sur votre habitation ?

 Photographiez-les et notez leur évolution,

 Déclarez les dommages à votre assurance,

 Signalez-les à la Ville de Crosne : sur crosne.fr, bouton « Signaler un problème » puis « Dégradation de domicile », ou par courriel à secheresse2026@crosne.fr,

Conservez les photos et documents liés aux dommages.

La Ville poursuit le recensement des signalements et vous tiendra informés de l'avancée de la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.



Recensement de la population 2027



Chaque habitant compte pour l'avenir de Crosne

Répondre au recensement ne prend que quelques minutes, mais ce geste citoyen a un impact concret sur l'avenir de notre commune. Il permet de mieux connaître la population, d'adapter les services publics et de garantir des moyens financiers en adéquation avec les besoins du territoire.

Des données essentielles pour préparer l'avenir

Organisé par l'Insee en partenariat avec la commune, le recensement permet de mieux connaître l'évolution de la population et d'anticiper les besoins en écoles, transports, logements, équipements sportifs ou services aux habitants.

Les résultats servent également à établir la population légale, utilisée par l'État pour calculer une partie des dotations versées aux collectivités. Une population correctement recensée permet ainsi à la commune de disposer de ressources adaptées à sa réalité démographique.

Chaque réponse compte

Parce que chaque habitant compte, chaque réponse est essentielle. Quelques minutes suffisent pour contribuer à construire la commune de demain.

Une question sur le recensement ? Contactez la mairie au 01 69 49 64 00.

Une démarche simple et confidentielle

Si votre foyer est sélectionné, un agent recenseur, muni de sa carte officielle, prendra contact avec vous. Le questionnaire peut être rempli en ligne, rapidement et en toute sécurité, ou sur papier.

Les informations recueillies sont strictement confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques.



Rue Édouard Branly : engagement tenu

C'était une des promesses de campagne de l'équipe municipale : à l'issue de la concertation menée avec les riverains et des différentes réunions publiques organisées par la Ville, le projet d'aménagement définitif de la rue Édouard Branly est désormais en cours de réalisation.

Les travaux, engagés le 2 septembre, permettront de mettre en place un sens unique permanent, une zone de rencontre limitée à 20 km/h ainsi que 31 places de stationnement matérialisées. Cet aménagement, issu des échanges avec les habitants, vise à améliorer la

sécurité, faciliter les déplacements de tous les usagers et apaiser la circulation.

Le chantier se déroule par sections, entre les rues Remonteru et Beauregard, afin de limiter les perturbations. La circulation est ponctuellement interrompue sur les portions en travaux et avec des déviations mises en place successivement par les rues Beauregard puis Victor Hugo.

La fin du chantier est prévue au premier trimestre 2027. La Ville remercie les riverains et les usagers pour leur compréhension et leur patience durant cette période de travaux, nécessaires à la réalisation d'un aménagement plus sûr et plus agréable pour tous.



De nouveaux écrans numériques pour la rentrée



Ces nouveaux équipements offriront aux enseignants des outils plus performants pour animer leurs cours et proposer des activités variées, interactives et adaptées aux besoins des élèves. Ils viendront enrichir les apprentissages au quotidien, tout en suscitant la curiosité et la participation des enfants.

À travers cet investissement, la municipalité poursuit son engagement en faveur de la réussite éducative et veille à offrir aux élèves comme aux équipes enseignantes des conditions d'apprentissage toujours plus modernes et adaptées aux usages d'aujourd'hui.

Pendant les vacances d'été, afin de préparer la rentrée dans les meilleures conditions, la Ville a renouvelé l'ensemble des Écrans Numériques Interactifs (ENI) installés dans les classes.

Nous souhaitons à tous les élèves, aux enseignants et aux familles une excellente rentrée scolaire !

Semaine Bleue 2026 : des rendez-vous pour se retrouver, découvrir et partager

Du 5 au 9 octobre, la Ville donne rendez-vous aux seniors crosnois à l'occasion de la Semaine Bleue, le grand temps fort national consacré aux retraités et aux personnes âgées.

Que vous soyez déjà habitué de ces rendez-vous ou que vous souhaitiez les découvrir pour la première fois, cette semaine est faite pour vous. Nous espérons vous retrouver nombreux pour partager ensemble ces beaux moments !

Cette édition 2026 s'inscrit sous le thème « Relions tous les âges dans des territoires engagés ! », une invitation à cultiver les échanges, transmettre les savoirs et faire vivre les liens qui unissent les générations.

Pour célébrer cette semaine, le CCAS a imaginé un programme varié, mêlant découverte, détente et activité physique.

Les participants pourront laisser parler leur créativité lors d'un atelier peinture, prendre soin d'eux grâce à une activité bien-être, s'initier ou reprendre le chemin des courts avec une séance de tennis, assister à une conférence autour d'un sujet d'actualité, avant de conclure la semaine par une escapade à Nemours, l'occasion de partager une belle journée hors de la commune.

Programme de la semaine bleue 2026				
	Lundi 5 octobre	Mardi 6 octobre	Mercredi 7 octobre	Jeudi 8 octobre
MATIN	Espace René Fallet Atelier peinture « Les nymphéas » de Monet 10h - 12h	EHPAD « Les Trois Lions » Activité bien-être accompagnée d'un psychomotricien en partenariat avec l'EHPAD « Les Trois Lions » 10h-12h	Espace René Fallet Danse en ligne avec l'association La Joie de vivre 10h-12h	Espace René Fallet Conférence sur l'alzheimer et dédicace du livre « Que faire face à l'Alzheimer » 10h-12h
				Sortie au Musée de la préhistoire et visite de la ville en train Nemours 9h-17h
APRÈS-MIDI	Espace René Fallet Atelier peinture 14h - 17h	Cours de Tennis de Crosne Tennis merci de venir avec vos baskets et affaires de sport 14h-17h	Espace René Fallet Intervention avec la Police Municipale de Crosne et l'élue en charge M. Benoît Leriche 14h-17h	« Le quatuor à cordes fait son cinéma » autour des musiques de films Les Musicales de Crosne 15h
				Sortie au Musée de la préhistoire et visite de la ville en train Nemours 9h-17h



La Réserve Communale entre en action ! Un nouvel élan de solidarité à Crosne

À Crosne, la solidarité ne prend pas de vacances. Alors que les fortes chaleurs se sont installées, la Ville a activé son Plan Canicule pour veiller sur les personnes les plus fragiles. C'est dans ce contexte que la toute nouvelle Réserve Communale a effectué ses premières missions, aux côtés des équipes municipales et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les premiers bénévoles ont déjà été mobilisés pour prendre régulièrement des nouvelles des seniors inscrits sur le registre canicule. Un simple appel téléphonique peut faire toute la différence : s'assurer que tout va bien, rappeler les gestes à adopter pendant les épisodes de fortes chaleurs, écouter, rassurer ou encore repérer une difficulté nécessitant une intervention.

Selon les besoins, ces bénévoles pourront également effectuer des visites de courtoisie, relayer les messages de prévention ou apporter un soutien ponctuel lors de situations exceptionnelles. Leur présence vient renforcer l'action des services municipaux et témoigne de l'attention portée aux habitants les plus vulnérables.

La Réserve Communale, ce sont avant tout des bénévoles qui choisissent de consacrer un peu de leur temps à leur commune. En cas de canicule, d'intempéries, de crise sanitaire ou d'autres événements exceptionnels, ils apportent un renfort précieux aux unités de secours et d'intervention afin d'être au plus près de habitants.

Et si vous faisiez partie de l'aventure ?

Vous avez envie de vous rendre utile, de vous engager ponctuellement au service des autres et de contribuer à la vie de votre commune ? La Réserve Communale est ouverte à tous les habitants majeurs, sans condition de parcours ou d'expérience.

Pour découvrir son fonctionnement et échanger avec les bénévoles déjà engagés, rendez-vous sur le stand de la Ville lors du Forum des associations, le samedi 6 septembre. Les élus et les membres de la Réserve seront présents pour répondre à vos questions et vous présenter les différentes missions.

Parce qu'un geste, un appel ou du temps de disponibilité peuvent parfois faire une vraie différence, chacun peut, à sa manière, contribuer à faire de Crosne une ville toujours plus attentive et solidaire.





Les Libellules : une nouvelle crèche pour accompagner les familles

Afin de garantir la continuité de l'accueil des tout-petits en attendant la reconstruction de la future Maison de la Petite Enfance (MPE), la Ville a transformé les anciens locaux du Club Ados en une crèche, entièrement réaménagée. Une solution transitoire qui répond aux besoins des familles tout en offrant aux enfants un environnement sécurisé, fonctionnel et adapté à leur épanouissement.

Réalisés en seulement trois mois, les travaux ont permis de repenser entièrement les espaces intérieurs. Les sols ont été remplacés par un revêtement adapté en PVC. Les locaux accueillent désormais deux unités de vie, des dortoirs, une salle d'activités, des espaces de change, un office alimentaire, une buanderie ainsi que des locaux techniques et administratifs.



Les services techniques de la Ville ont largement contribué à cette transformation en assurant le montage et l'installation de l'ensemble du mobilier : tables, armoires, meubles à langer, équipements de l'office alimentaire, lave-linge et matériels indispensables au quotidien de la structure.

À l'extérieur, les aménagements ont également été pensés pour le bien-être des enfants et des familles. Un jardin sécurisé avec gazon synthétique, de nouveaux cheminements, un abri à jouets ainsi qu'un local à poussettes installé devant l'entrée viennent compléter les équipements. L'ensemble du bâtiment a été mis aux normes d'accessibilité et de sécurité.



La crèche accueille 20 enfants, répartis en deux sections de 10 bébés et 10 moyens. Ouverte du lundi au vendredi, de 7h à 18h30, elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels de la petite enfance : auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, titulaires du CAP Accompagnant éducatif Petite Enfance, infirmière référente santé, psychologue, agent d'entretien, direction et secrétariat. Ensemble, ils accompagnent chaque enfant dans son développement et veillent à son bien-être au quotidien.

Pensée dès l'origine comme une installation temporaire, cette crèche pourra par la suite être réaffectée lorsque la future Maison de la Petite Enfance ouvrira ses portes. Les enfants rejoindront alors ce nouvel équipement, tandis que les locaux retrouveront leur vocation initiale en redevenant le Club Ados, offrant de nouveau aux jeunes Crosnois un espace dédié à leurs activités.





Madeleine PETIT,
Conseillère municipale déléguée à
la Petite Enfance

Le mot de Madeleine PETIT, Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance

« L'ouverture de la crèche provisoire Les Libellules est avant tout une belle réussite collective. Je tiens à saluer le professionnalisme, la souplesse et la capacité d'adaptation des équipes de la Petite Enfance, qui se sont pleinement mobilisées pour préparer cette ouverture dans des délais particulièrement courts, tout en maintenant un accueil de qualité pour les petits Crosnois. Je remercie également nos partenaires, la Caisse d'Allocations Familiales et le Département pour leur soutien financier indispensable. La réactivité des équipes de la Protection Maternelle et Infantile a été déterminante pour réaliser le contrôle de la structure dès la fin du mois de juillet. Grâce à cette mobilisation de chacun, les premiers enfants ont pu être accueillis dans les meilleures conditions. Cette réalisation illustre notre engagement à assurer la continuité du service public tout au long de la reconstruction de la future Maison de la Petite Enfance. Derrière ce projet, il y a une volonté simple : accompagner les familles crosnoises au quotidien en leur garantissant un accueil sûr, bienveillant et de qualité pour leurs jeunes enfants. »





POUR ALLER PLUS LOIN

Sport et culture : ils font rayonner Crosne !

Sport, poésie, talent et créativité : les Crosnois font rayonner notre ville !



Nolan DUPONT rejoint le Pôle France Futsal

Grande fierté pour la ville de Crosne et le Crosne Futsal Club : le jeune Nolan DUPONT, né en 2011 et formé au club, vient d'être retenu pour intégrer le Pôle France Futsal à la rentrée 2026.

Cette sélection vient couronner

une saison exceptionnelle. Nolan a intégré l'équipe départementale U15 de l'Essonne, puis l'équipe régionale U15 d'Île-de-France, avant de participer à la finale du Concours National du Jeune Futsaleur à Clairefontaine, en avril 2026.

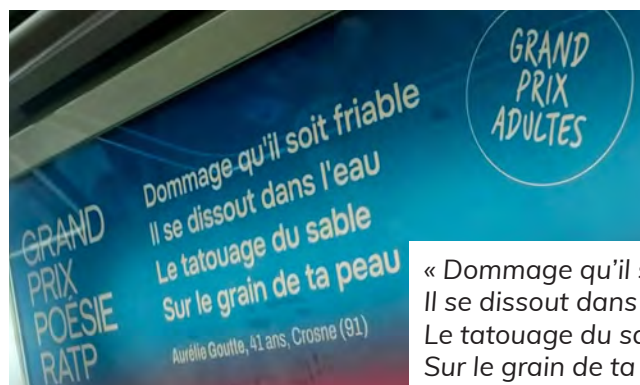
Vainqueur de la Coupe de l'Essonne U16 en mai 2026, après ses succès en U14 en 2025 et en U13 en 2024, Nolan fait partie des sept jeunes joueurs retenus pour la promotion 2026, à l'issue d'une détection menée sur l'ensemble du territoire français.

Cette entrée pourrait lui ouvrir les portes de l'équipe de France de futsal, tout en lui permettant de bénéficier d'une formation sportive et scolaire de haut niveau. Une belle reconnaissance pour Nolan, sa famille et le Crosne Futsal Club, qui souligne la qualité de son parcours et de sa formation.

Bravo Nolan et bonne route vers le haut niveau !

Aurélie GOUTTE, lauréate du Grand Prix Adultes du concours de poésie de la RATP

Au départ, c'est pour encourager son fils de 10 ans à participer qu'Aurélie a envoyé sa propre création. Son poème a finalement été sélectionné parmi les œuvres distinguées du concours et s'affiche désormais dans le métro parisien, offrant chaque jour à des milliers de voyageurs une parenthèse poétique au cœur de leur trajet !



« Dommage qu'il soit friable
Il se dissout dans l'eau
Le tatouage du sable
Sur le grain de ta peau »

Une belle mise en lumière de son talent, de sa créativité et de sa sensibilité, et une véritable fierté pour notre ville.



Aurélie Goutte entourée de M. le Maire et de Mickaël Gun, adjoint en charge de la culture et de l'événementiel

Des bancs pour créer des liens

Pour lutter contre l'isolement et favoriser l'inclusion à l'école, le Conseil Municipal des Enfants a imaginé le projet « Les bancs de l'amitié », soutenu par la Mairie.

Installé dans les cours d'école et décoré par les élèves, ce banc permet à un enfant qui se sent seul de signaler qu'il souhaite être rejoint pour jouer, discuter ou partager un moment.

Un geste simple pour encourager l'entraide, la bienveillance et le vivre-ensemble.



Bravo aux jeunes élus pour cette belle initiative solidaire, qui contribue à faire de la cour de récréation un espace où chacun peut trouver sa place !



La Ville soutient les Crosnois

Une aide de 200€ pour sécuriser votre logement

Pour renforcer la sécurité des domiciles et contribuer à la prévention des cambriolages, la Ville de Crosne propose une aide forfaitaire de 200€ pour l'achat et/ou l'installation d'un système d'alarme.

Cette mesure, adoptée par le Conseil municipal le 30 juin 2026, s'inscrit dans la politique municipale de prévention et de tranquillité publique.

Qui peut en bénéficier ?

Les habitants domiciliés à Crosne

- Propriétaires ou locataires de leur résidence principale pour une installation réalisée par un professionnel
- Une seule aide par foyer
- Engagement du souscripteur : minimum 1 an
- À noter : l'aide est accordée dans la limite de l'enveloppe annuelle de 5 000 €

Comment faire ?

Il suffit de déposer un dossier complet auprès des services municipaux comprenant notamment :

- le formulaire de demande signé
- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

- un justificatif de propriété ou de location
- la facture acquittée de l'achat et/ou de l'installation
- un RIB

Après validation du dossier, sous réserve de la disponibilité des crédits, les 200€ sont versés directement sur le compte bancaire du bénéficiaire. Une mesure concrète pour mieux protéger son domicile.

Avec cette aide, la Ville de Crosne encourage les habitants à renforcer la sécurité de leur logement et poursuit son action en faveur de la tranquillité publique. Renseignements, retrait du formulaire : www.crosne.fr
Retrait et dépôt du formulaire : à l'accueil de la mairie et à la Police Municipale

Le chèque Sport et Culture renforcé !



Cette aide municipale évolue :

- 40€ → 60€ par enfant
- à partir de 6 ans → dès 3 ans

Informations et récupération sur le stand dédié au forum des associations ou auprès du service vie associative : vieassociative@crosne.fr / 01 69 49 64 02 chèque à remettre à l'association choisie avant le 30 octobre 2026.

Collectes solidaires

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service de proximité à l'écoute des Crosnois. Il accueille, informe, oriente et accompagne les habitants qui rencontrent une difficulté ou qui ont besoin d'un soutien dans leurs démarches.

Au-delà de ses missions légales, notamment l'instruction des demandes d'aide sociale et la domiciliation des personnes sans domicile stable, le CCAS intervient au quotidien pour faciliter l'accès aux droits, accompagner les démarches sociales, proposer des aides ponctuelles et développer des actions adaptées aux besoins des habitants.

Il agit également en faveur du bien-être et de l'autonomie des seniors, notamment à travers le portage de repas, des actions de prévention et de lutte contre l'isolement. De nouvelles initiatives et de nouveaux partenariats sont régulièrement développés afin de répondre au plus près des besoins identifiés sur la commune.

Dans cette volonté de renforcer les solidarités locales, le CCAS souhaite mettre en place des collectes régulières de produits alimentaires et d'hygiène. Les dons permettront de constituer des

kits pouvant être proposés ponctuellement aux Crosnois confrontés à des difficultés. Le Super U de Montgeron s'associe à cette démarche. Plusieurs premières collectes sont d'ores et déjà programmées :

9, 10 et 11 octobre
13 et 14 novembre
4 et 5 décembre

D'autres rendez-vous seront proposés au cours de l'année.

Le CCAS travaille également avec l'Intermarché de Crosne, qui accueillera une première collecte à partir du mois d'octobre. Les dates seront communiquées prochainement.

À travers ces actions, le CCAS souhaite construire, avec les habitants et les acteurs locaux, une solidarité de proximité, concrète et durable, au plus près des besoins des Crosnois.





Exposez au Marché de Noël de Crosne

À l'approche des fêtes de fin d'année, le Marché de Noël de Crosne ouvrira ses portes les **samedi 12 et dimanche 13 décembre 2026**. Artisans, créateurs et commerçants, c'est l'occasion idéale de faire découvrir votre savoir-faire et de proposer vos créations, spécialités et idées cadeaux au cœur de la féerie de Noël.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Si vous souhaitez participer à cet événement incontournable

de la fin d'année, contactez le service Vie associative, Sports et Vie locale au 01 69 49 64 02 ou par courriel à viessociative@crosne.fr.

Nous vous attendons nombreux pour faire de cette nouvelle édition un beau rendez-vous incontournable pour préparer les fêtes de fin d'année !



Les fêtes de fin d'année se préparent avec le CCAS !

Comme chaque année, la Ville de Crosne et son CCAS souhaitent offrir aux seniors crosnois un moment de plaisir pour célébrer les fêtes de fin d'année. Les habitants âgés de 65 ans et plus sont invités à choisir entre un colis gourmand aux saveurs authentiques de Noël ou un repas de Noël, qui se tiendra le **dimanche 20 décembre 2026 à l'Espace René Fallet**.

Inscription obligatoire avant le 20 septembre 2026.

- Comment s'inscrire ? En complétant le coupon-réponse reçu par courrier, disponible à l'accueil de la mairie ou directement auprès du CCAS les mardis et jeudis aux horaires d'ouverture.
- Où déposer le coupon ?
 - par courrier : Mairie de Crosne – CCAS, 35 avenue Jean Jaurès, 91560 Crosne ;
 - par mail : ccas@crosne.fr ;
 - à l'accueil de la mairie ;
 - ou lors du Forum des associations, le dimanche 6 septembre 2026, sur le stand de la Ville de Crosne – CCAS.

Retrait des colis : au cours du mois de décembre à l'Espace René Fallet (sur présentation d'une pièce d'identité). Pour tout renseignement, le CCAS est à votre disposition au 01 69 49 64 00.

« L'Artiste de la Terre » : l'Esprit d'Orient à Crosne



Du 23 au 25 octobre, l'Espace René Fallet accueillera la 2^{ème} édition de « L'Artiste de la Terre – L'Esprit d'Orient », sous le patronage de Michaël Damiaty, Maire de Crosne.

Organisée par l'association Les Mains Précieuses, cette exposition mettra à l'honneur l'art, le patrimoine oriental, l'artisanat et l'écologie.

Au programme : maquettes de maisons traditionnelles damascènes et syriennes, mosaïques, peintures, arts plastiques, artisanat d'art et créations réalisées à partir de matériaux recyclés.

Le vernissage aura lieu jeudi 23 octobre à 13h, avec la coupure du ruban par le Maire, suivie d'un spectacle artistique et d'une remise d'attestations d'honneur aux artistes participants.

Une belle occasion de découvrir la richesse des traditions orientales et leur rencontre avec la création contemporaine.

Octobre rose : restez connecté(e)s

Comme chaque année, la Ville proposera des animations dans le cadre d'Octobre Rose : restez connectés, vous trouverez prochainement toutes les informations en ligne sur le site de la ville crosne.fr et sur nos réseaux sociaux.

Scannez le QR code ici pour y accéder directement :





Encombrants : bien déposer, c'est préserver notre ville

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu en septembre et octobre à Crosne. Deux secteurs sont concernés : le secteur 1 avec des collectes les mardis 2 septembre et 6 octobre, et le secteur 2 les jeudis 4 septembre et 9 octobre. Pensez à sortir vos encombrants uniquement la veille au soir, le plus tard possible, afin de limiter l'encombrement des trottoirs et de garantir la sécurité de tous.

Les encombrants acceptés concernent notamment les meubles, la literie ou certains objets volumineux du quotidien. En revanche, les gravats, produits chimiques, batteries, huiles usagées ou déchets spécifiques doivent être déposés dans les structures adaptées, comme la déchetterie de Varennes-Jarcy.

Un geste simple pour préserver notre cadre de vie : ne déposons rien sur l'espace public en dehors des dates prévues. Les dépôts sauvages dégradent les rues, mobilisent inutilement les agents et peuvent entraîner des sanctions allant jusqu'à 3000 euros. Ensemble, adoptons les bons réflexes pour garder Crosne propre et agréable pour tous.

Infos utiles :

Déchetterie de Varennes-Jarcy – Route du Tremblay, 91480 Varennes-Jarcy – 01 69 00 74 15 - SIVOM Vallée de l'Yerres et des Sénarts – 01 69 00 96 90

Mon chien, ma responsabilité

Se promener avec son chien est un plaisir partagé par de nombreux habitants. Pour que chacun puisse profiter pleinement des trottoirs, des parcs et des espaces publics, un geste simple fait toute la différence : ramasser les déjections de son animal.

Au-delà de l'aspect visuel, les déjections canines peuvent représenter une gêne pour les piétons, les enfants qui jouent, les personnes à mobilité réduite ou encore les agents municipaux chargés de l'entretien de la ville. Respecter les espaces publics, c'est aussi

respecter celles et ceux qui les utilisent chaque jour.

Ne pas ramasser les déjections de son animal est passible d'une amende de 135 €.

Pour accompagner les propriétaires d'animaux, des sacs spécialement prévus pour le ramassage des déjections sont gratuitement mis à disposition en mairie. N'hésitez pas à venir vous en procurer.



Inondations : anticiper pour mieux se protéger

À Crosne, l'opération ALABRI accompagne les propriétaires pour réduire la vulnérabilité de leurs bâtiments face au risque d'inondation.

Menée avec le SyAGE, cette démarche permet d'identifier les points faibles d'un logement ou d'un bâtiment et de proposer des solutions adaptées : clapets anti-retour, batardeaux, protection des grilles d'aération, surélévation des équipements électriques ou encore fixation des éléments susceptibles d'être emportés par l'eau. Des aides de l'État peuvent contribuer au

financement des travaux. Pour les habitations, elles peuvent couvrir 80% du montant des travaux, sous réserve des conditions d'éligibilité.

À Crosne, 15 diagnostics de logements ont déjà été réalisés et 4 dossiers de travaux ont été transmis aux services de l'État. Une nouvelle campagne d'information pourrait être menée en 2027.

Mieux connaître son exposition au risque et adapter son bâtiment permet de limiter les conséquences d'une éventuelle crue.

VOS MARCHÉS

- Le mardi, de 10h à 18h, esplanade des Poètes
- Le vendredi de 8h à 13h, esplanade des Poètes
- Le dimanche de 8h à 13h, rue des Bâtisseurs



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Il existe 2 secteurs de collecte sur la ville. Consultez le site sivom.com pour connaître vos secteurs de ramassage.

Secteur 1 :

- jeudi 24 septembre
- jeudi 22 octobre

Secteur 2 :

- jeudi 10 septembre
- jeudi 8 octobre

Afin d'éviter tout danger, merci de sortir les encombrants seulement la veille au soir sur le trottoir.

LA DÉCHETTERIE

Route de Tremblay
91480 Varennes-Jarcy
01 69 00 74 15
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45
Le samedi et le dimanche de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

N° UTILES

Pompiers : 18 ou 112
Samu : 15
Police secours : 17
N° d'appel d'urgence européen portables : 112
Centre antipoison : 01 40 05 48 48

Urgences du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-St-Georges : 01 43 86 20 00



CROSNE TOUJOURS MIEUX

Une rentrée dynamique, une ville qui avance...

Durant l'été, nos équipes sont restées mobilisées pour préparer au mieux la rentrée scolaire. Les travaux d'entretien et d'amélioration de nos écoles ont été réalisés et le chantier de la nouvelle crèche « Les Libellules » finalisé, offrant aux familles crosnoises un équipement moderne et adapté.

Cette rentrée marque également le lancement de nouveaux chantiers structurants. Les travaux de la rue Édouard-Branly ont débuté afin d'améliorer durablement le cadre de vie et les conditions de circulation. La réfection de la rue du Vieux-Château est quant à elle en cours de programmation, en coordination avec la Ville de Yerres,

Parce qu'une ville dynamique est aussi une ville qui écoute ses habitants, nous franchirons prochainement une nouvelle étape dans notre démarche de **participation citoyenne**. Une application mobile permettra de transmettre facilement vos signalements, d'en suivre le traitement et de connaître les suites apportées. Chacun pourra ainsi contribuer à l'amélioration de

notre cadre de vie.

Nous renforcerons également nos actions contre les dépôts sauvages et les encombrants déposés en dehors des jours et horaires autorisés. La propreté de nos rues est l'affaire de tous et une exigence essentielle pour préserver notre environnement et notre qualité de vie.

Crosne avance, Crosne se transforme, Crosne agit. Cette rentrée est une nouvelle occasion de poursuivre ensemble le travail engagé.

Avec vous, nous poursuivons cette dynamique pour faire de Crosne une ville toujours plus agréable, moderne et proche de ses habitants.

Luis-Philippe DA COSTA

Adjoint au Maire en charge du Cadre de Vie, des Espaces Verts, de la Propreté Urbaine et de la Voirie, et les membres du groupe majoritaire Crosne Toujours Mieux.

CROSNE EN COMMUN

"Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants". Cette citation résonne dramatiquement aujourd'hui quand près de 120000 hectares de forêt ont brûlé dans tout le pays, dont 2000 pour la seule forêt de Fontainebleau. Plus proche de nous, le bois de la Grange, victime lui-aussi d'un incendie heureusement rapidement circonscrit, nous invite à ne plus nier cette évidence : le changement climatique, que nous avons trop longtemps cru loin de nous, est bel et bien là.

Il ne s'agit plus seulement de comportements criminels à réprimer, ou de phénomènes imprévisibles : il s'agit d'anticiper pour prévenir, plutôt que de réparer l'irréparable. Si nos petits gestes quotidiens ont du sens, c'est avant tout une affaire de politique publique.

Crosne est particulièrement touchée par ces aléas : alors comment ne pas nous insurger contre la coupe d'arbres, ou soutenir la réhabilitation d'une école qui menace d'imperméabiliser une précieuse zone naturelle ? D'autres pistes doivent être étudiées, en privilégiant une reconstruction in situ, comme pour la Maison

de la Petite Enfance.

Nous rendons hommage aux sapeurs-pompiers, volontaires, bénévoles et militaires, pour leur courage et leur détermination et saluons le formidable élan de générosité dans tout le pays.

À l'heure où ces lignes seront lues, la rentrée sera déjà là et de nombreuses familles l'appréhenderont face à la hausse du coût de la vie. Nous serons à leurs côtés et participerons à toute initiative associative ou du CCAS en la matière. Rendez-vous au forum des associations, dimanche 6 septembre, pour préparer ensemble la rentrée... politique !

Vos élus : C. Carrère, C. Redon, Y. Clairet, N. Santos, R. Nagalingam, F. Lepoutre.

crosneencommun@gmail.com Tél : 07 80 65 05 11

UN ÉLAN POUR CROSNE

Une rentrée entre fierté et vigilance !

À l'occasion du **Forum des Associations**, nous saluons toutes celles et ceux qui donnent de leur temps pour faire vivre le sport, la culture, la solidarité et les loisirs. Ce rendez-vous est l'occasion idéale pour découvrir de nouvelles activités, rencontrer les bénévoles et rejoindre cette belle dynamique collective.

Nous félicitons les élèves pour leur passage en classe supérieure et les diplômés qui ont su faire preuve de persévérance malgré les épisodes de fortes chaleurs ayant parfois compliqué leurs conditions d'apprentissage. Nous estimons que les investissements en faveur du confort thermique doivent être une priorité. Nos bâtiments publics doivent être adaptés afin d'offrir à tous des conditions d'accueil et de travail dignes. Ces aménagements (végétalisation des cours, installation de zones d'ombre, amélioration de l'isolation ou encore adaptation des équipements) sont indispensables pour limiter les risques liés aux températures excessives et éviter que les écoles, les associations ..., ne soient contraints de réduire leurs activités, voire de fermer ponctuellement lors des épisodes caniculaires.

Enfin, nous ne pouvons ignorer le sentiment d'insécurité, les incivilités, les dégradations, les cambriolages ou les comportements irrespectueux qui préoccupent de nombreux Crosnois. Nous continuerons à porter des propositions concrètes comme étendre les horaires de la police municipale grâce au recrutement d'effectifs supplémentaires, achever le déploiement de la fibre pour une vidéoprotection plus performante et des actions de prévention.

Nous aurions pu également parler des nuisibles mais ça sera pour une prochaine tribune.

Bonne rentrée à tous.

Ludovic FIGERE, Céline FLAMANT

Email : unelanpourcrosne91@gmail.com

Découvrez notre offre spéciale adhérents d'association⁽¹⁾

En Caisse ou sur : cmut.com/offre-speciale-association



Rejoindre une banque qui appartient
à ses clients, ça change tout.

Crédit Mutuel

Yerres-Crosne
10 rue Marc Sangnier – 91330 Yerres

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 9 millions de clients-sociétaires.

(1) Offre valable jusqu'au 31/12/2026, réservée aux personnes physiques majeures, adhérentes d'une association, pour toute entrée en relation avec une Caisse de Crédit Mutuel participant à l'opération, sous réserve de l'existence d'une convention de partenariat entre l'association et ladite Caisse de Crédit Mutuel. L'entrée en relation est soumise à l'accord de la Caisse de Crédit Mutuel. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel ou sur www.creditmutuel.fr.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67913 Strasbourg cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Bérangère Pompes Funèbres et Marbrerie à Montgeron



176 bis avenue de la république
berangerefuneraires@gmail.com
www.berangere-pompes-funebres.fr

Un service funéraire digne et respectueux

Permanence décès
06 65 63 33 11



Organisations d'obsèques
Contrat de prévoyance obsèques
Construction de caveau
Monuments funéraires
Rapatriements
Articles funéraires
Fleurissement
Gravures
Services funéraires animaliers



Intermarché

**LA RENTRÉE C'EST NUL
ALORS ON VOUS LA REMBOURSE**

100%
REMBOURSÉS
en bons d'achat*

*Chaque semaine sur toute la Papeterie de ce prospectus Des 20% et dans la limite de 20€ d'achat



Voir modalités complètes dans votre magasin.

**LA CARTE
CONTRE LA
VIE CHÈRE.**



jusqu'à 10% en avantage carte tous les jours
sur tous les produits de vos marques du quotidien

10% tous les weekend en avantage carte
sur les fruits et légumes frais

Avec l'appli Intermarché, cumulez en plus
jusqu'à 50% par mois en avantage carte
en participant aux défis gagnants
sur vos marque préférées.

PARTEZ SANS PORTER !

Faites vos courses en magasin et faites vous livrer

OU COMMANDEZ

sur notre site ou via l'appli et faites vous livrer

91560 Crosne (face à la mairie)

91330 Yerres (près de la gare)

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

Intermarché International - RCS Paris 542 912 277 - 345 rue de la République 91100 Evry - Siège social : 34, rue Auguste Oudiné 75157 Paris Cedex 11 - Photos non contractuelles - Sous réserve d'inventaire et de disponibilité.

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



AGENDA

SEPTEMBRE

JEUDI 3

PERMANENCE JURIDIQUES

Avocat : 16h30 – 18h30
Notaire : 17h30 – 18h45
Mairie
Prise de rdv : 01 69 49 64 00

DIMANCHE 6

FORUM DES ASSOCIATIONS/ BROCANTE

9h-18h
Parc Anatole France et Avenue
J. Jaurès



SAMEDI 19

PORTES OUVERTES AVEC ABEILLES, AIDE ET ENTRAIDE, ABEILLES MARAÎCHÈRES ET ABAILLES SOLIDAIRES

de 10h à 18h - 5 rue des
Bâtisseurs

DIMANCHE 20

COLIS SENIORS OU REPAS DE NOËL

Date limite d'inscription
Plus d'informations p.16

SAMEDI 26

CAFÉ DES ÉLUS

10h - 12h
RDV aux Vingt Arpents

OCTOBRE

JEUDI 1^{ER}

PERMANENCE JURIDIQUE

Avocat : 16h30 – 18h30
Notaire : 17h30 – 18h45
Mairie
Prise de rdv : 01 69 49 64 00

PERMANENCE FRANCE RÉNOV'

De 14h à 17h30 – Mairie
Prise de rdv : 01 81 85 00 89

SAMEDI 3

CAFÉ DES ÉLUS

10h - 12h
RDV à la résidence du Parc



DU 5 AU 9

SEMAINE BLEUE

Programme sur www.crosne.fr
Plus d'informations p.10

9, 10, 11

COLLECTE SOLIDAIRE DU CCAS

Plus d'informations p.15

DU 23 AU 25

2^{ÈME} ÉDITION DE "L'ARTISTE DE LA TERRE - L'ESPRIT D'ORIENT"

Plus d'informations p.16

JEUDI 29

PERMANENCE FRANCE RÉNOV'

De 14h à 17h30 – Mairie
Prise de rdv : 01 81 85 00 89



Ville de Crosne



www.crosne.fr



[ville_crosne](https://www.instagram.com/ville_crosne)



Ville de Crosne

Toutes les demandes de parutions dans le Crosne info sont à adresser au service communication par mail à communication@crosne.fr avant le 30 septembre prochain pour apparaître dans le journal de novembre-décembre 2026. Le service se réserve le droit de prioriser, de modifier et/ou de refuser toute demande.

Bibliothèque Jacqueline de Romilly

Dans votre bibliothèque Jacqueline de Romilly

6 rue de Schöten, 91560 Crosne - Tél : 01 69 49 03 15

DU 8 AU 19 SEPTEMBRE

EXPOSITION "CROSNE D'AUTREFOIS"

Tout public - Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque



EXPOSITION CONCOURS PHOTO "CROSNE RÉINVENTÉ"

Tout public - Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

LET'S SPEAK ENGLISH

Dès 15 ans/Adultes - sur inscription

SAMEDI 26 SEPTEMBRE - 10H ET 11H

YOGA DES PETITS

5/7 ans - sur inscription

MERCREDI 30 SEPTEMBRE - 15H

ATELIER DE RELAXATION SONORE PARENT-ENFANT ANIMÉ PAR NATHALIE BARAT
Dès 7 ans avec un parent - sur inscription



VENDREDI 2 OCTOBRE - 19H

SPECTACLE DE CLOWS "VOYAGE ORGANISÉ ... OU PRESQUE"

Public familial dès 6 ans - sur inscription

SAMEDI 3 OCTOBRE - 15H

SPECTACLE DE L'APPRENTI MAGICIEN NOLAN DUBOIS
Public familial dès 7 ans - sur inscription

16H15

ATELIER D'INITIATION À LA MAGIE : "1, 2, 3, MAGIE"

Dès 7 ans avec un parent - sur inscription



DÉLÉGUER LE MÉNAGE N'EST PAS UN LUXE.

✓ C'EST UN CHOIX INTELLIGENT.
✓ ET, À MOITIÉ PRIX, C'EST UN CHOIX ÉVIDENT.

BÉNÉFICIEZ DE 50% DE CRÉDIT D'IMPÔT*

millepatte | Millepatte, mille solutions pour vous faciliter la vie !

30 rue du Mont Griffon 91330 Yerres
06 99 04 56 96 - yerres@millepatte.com

*Selon la législation en vigueur

GAIN DE TEMPS

ÉCONOMIE IMMÉDIATE

MAISON PROPRE

ESPRIT LÉGER

4.4 ★★★★★

À Yerres depuis plus de 40 ans

LA CHAMPENOISE

Chauffage | Pompe à chaleur | Climatisation
Entretien chaudières | Plomberie | Salle de Bain

01 69 48 22 69 | www.lachampenoise.fr
@ lachampenoise.contact@gmail.com

RGE QUALIBAT



INFOS PRATIQUES

Votre Ville à votre service

VOTRE MAIRIE

35 avenue Jean-Jaurès
01 69 49 64 00
mairie@crosne.fr

Lundi - mardi - jeudi
8h45 à 12h - 13h15 à 17h30
Mercredi - Vendredi
8h45 à 12h - 13h15 à 17h15

CABINET DU MAIRE

cabinetdumaire@crosne.fr
01 69 49 64 51

AFFAIRES SCOLAIRES

01 69 49 64 10
Fermé au public le lundi après-midi
serviceaffairesscolaires@crosne.fr

CCAS - LOGEMENT - CIMETIÈRE

01 69 49 64 15/50
ccas@crosne.fr

ÉTAT-CIVIL

01 69 49 64 11
etatcivil@crosne.fr

URBANISME

01 69 49 64 28
urbanisme@crosne.fr

PETITE ENFANCE

01 69 83 45 41
secretariat.mpe@crosne.fr

POLICE MUNICIPALE

33 bis avenue Jean Jaurès
Accueil - 01 69 49 36 36
Patrouille - 06 76 77 19 14
police municipale@crosne.fr

PHARMACIES DE GARDE (dimanches et jours fériés) Sous réserve de changements - source : monpharmacien-idf.fr

SEPTEMBRE

• Dimanche 6

Pharmacie de la Gare
20 pl Pierre Semard
94190
Villeneuve-St-Georges
01 43 89 01 67

• Dimanche 27

Pharmacie Carnot
11 av. Carnot
94190
Villeneuve-St-Georges
01 43 89 00 44

• Dimanche 13

Pharmacie du Plateau
85 avenue du Président
Kennedy
94190
Villeneuve-St-Georges
01 43 82 25 73

• Dimanche 20

Pharmacie de la Liberté
60 avenue Henri Barbusse
91270 Vigneux sur Seine
01 69 03 00 59

OCTOBRE

• Dimanche 4

Pharmacie Londo
8 rue du Général de Gaulle
94290 Villeneuve-le-roi
01 45 97 43 43

• Dimanche 11

Pharmacie des écrivains
3 rue Courteline
94190 Villeneuve-St-Georges
01 43 89 02 50

• Dimanche 18

Pharmacie Rossanaly
153 av. Henri Barbusse
91270 Vigneux-sur-Seine
01 69 03 17 48

• Dimanche 25

Pharmacie de la Gare
12 av. Hippolyte Caillat
94290 Villeneuve-le-roi
01 45 97 41 83

ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE À

JUIN : Mamadou COULIBALY – Emy DURAND LEDIT – Joseph GLIGOR

JUILLET : Odélie NIMA BILO – Lyne TCHIKAYA – Iris NOAILLES – Amaris ABDELAZIZ – Glorielle MUNTUNGU – Meyka TAVERNIER – Olivia-Stone TATSING

ILS SE SONT DIT OUI ...

JUIN : HYEYEON JANG & KILLIAN RODRIGUES

JUILLET : Tatyaba RASIB & Musa ALI – Beber LOKOFE & Mylaine GNENEGO – Muriel TCHAKARIAN & Laurent DEYNOUX

ILS NOUS ONT QUITTÉ ...

MAI : Josette MOOR veuve COLLET – Yvette MARC veuve SEIDLER

JUIN : Christian TABART – Jules VARELA – Marcelle BRAYE veuve JOURDHEUILLE – Marie EVA veuve BRETON – Patrick DURAND – Paulo VELOZO DE SOUSA

JUILLET : Dilber KOC – Marie-Thérèse GIRAUD



**AGENCE
FERREIRA GAMEIRO**

*DONNER DU SENS À
CHAQUE RELATION.*

6 AVENUE DE LA
REPUBLIQUE 91560
CROSNE






GESTION DE PATRIMOINE
EXPERTISE ENTREPRISE
PROFESSIONNELLE
PARTICULIERS

01 45 97 78 12
agence.ferreiragameiro@axa.fr



AIDE À DOMICILE
01 69 42 87 88



SOINS À DOMICILE
01 69 42 95 79



AIDE AUX AIDANTS
01 69 42 94 24

**ACCOMPAGNONS
NOS PROCHES DÉPENDANTS**






AMADPA
AIDE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE
VAL D'YERRES VAL DE SEINE

Association à but non lucratif créée en 1981

9, avenue de la République - 91230 Montgeron
www.amadpa.org

NOUVEAU SITE WEB !

VOTRE GARAGE



DIAG AUTO SERVICES
01 69 49 61 55



**Réparation et entretien automobiles toutes marques.
Carrosserie et peinture.
Achat et vente de véhicules d'occasion.**

41 Av. de l'Abbé Sieyès 91560 CROSNE

Semaine Nationale
des retraités et
personnes âgées



Du 5 au 9
octobre 2026

 Relions tous les âges
dans des territoires
engagés !

